

Date de Révision : 11-jan-2011 No de Version : 1

1. Identification de la substance/du mélange et d'une société/entreprise

Identification du produit

Identificateur du produit : L(+)-Leucine TECHNICAL

Numéro d'enregistrement

REACh :

Il n'y a pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance comme cette substance ou son utilisation sont exemptées de l'enregistrement selon l'Article 2 du Règlement REACH (CE) n° 1907/2006, le tonnage annuel n'exigeant pas un enregistrement ou l'enregistrement étant envisagé pour une date limite ultérieure d'enregistrement.

Code article : 24972.157

Symptômes: (S)-(+)-LeucineLeuLH-Leu-OH

Utilisation de substance/préparation, contre l'avis de

Usages identifiés pour un usage laboratoire et de production de produits

chimiques.

Utilisation contre l'avis

de

Identification d'une société/entreprise

Nom du fournisseur : VWR International SAS

Adresse du fournisseur : "Le Périgares" - Bâtiment B

201, rue Carnot

F-94126 Fontenay-sous-Bois cedex

Numéro de téléphone du

fournisseur:

+33 (0) 1 45 14 85 00

E-Mail (personne compétente) : vwrsds@eu.vwr.com

Numéro de téléphone

+44 (0) 1270 502894

d'urgence:

2. Identification des risques

Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS (conformément à la réglementation (CE) n°1272/2008, annexe VI)

Eléments d'étiquetage

Etiquetage GHS de la substance (conformément à la réglementation (CE) n°1272/2008, annexe VI)

Pictogrammes des risques :

Libellés de signalisation :

Déclarations de risque (expressions H) :

Déclarations de précaution (expressions P) :

3. Composition/Informations sur les ingrédients

Substances

Identificateur du produit : Autres numéros d'identification

Formule:

CAS N°: 61-90-5

N°INDEX: 000-000-00-0

N°EG: 200-522-0

Poids moléculaire: 131,18 g/mol

4. Mesures de premiers secours

Description des mesures de premiers secours

Conseil d'ordre général En cas d'aggravation : il n'est connu aucun cas

d'aggravation de l'état physique dû à des expositions répétées ou prolongées.

Voies d'exposition

Après inhalation : Restez à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire :

Pratiquez la respiration artificielle En cas de respiration difficile, apportez de l'oxygène.

Consultez un médecin.

Après contact cutané : Rincez immédiatement avec : eau Consultez un

médecin. Retirez immédiatement les vêtements et

les chaussures contaminés.

Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincez à l'eau

avec les paupières ouvertes pendant un laps de temps suffisant, puis consultez immédiatement un

ophtalmologue.

Après ingestion : Ne faites pas vomir. Ne donnez jamais rien par

voie orale à une personne inconsciente. Rincez abondamment la bouche avec de l'eau. Consultez

un médecin.

5. Mesures d'extinction d'incendie

Moyen d'extinction adapté : Pour de petits incendies (départs de feu) : produit

chimique sec Pour de gros incendies : vaporisateur d'eau mousse jet d'eau fort

Protection de l'environnement

Risques spécifiques lors de l'extinction d'un incendie :

Conseils à l'attention des pompiers

Actions de protection lors de l'extinction d'un incendie

Equipement de protection spécial pour les pompiers

Autres informations

6. Mesures de rejet accidentel

Précautions individuelles Evitez de générer des poussières.

Protection de l'environnement Empêchez toute pénétration dans les

évacuations/eau de surface/nappe phréatique.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Recueillez la substance dans des récipients fermés pour mise au rebut. Balayez et recueillez la

substance à l'aide d'une pelle.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Procédez à une ventilation aspirante adéquate des endroits où les poussières s'accumulent. Mesures normales pour la prévention des incendies

Stockage

Conservez dans un endroit frais. Conservez le récipient hermétiquement fermé dans un endroit bien ventilé

8. Contrôles de l'exposition/Protection personnelle

Paramètres de contrôle Valeurs limites nationales

Component CAS N°: Value Paramètres de contrôle

L(+)-Leucine 61-90-5 STEL __

TWA ___

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence (aspect physique et couleur)

Odeur

Seuil de perception de l'odeur

рΗ

Point de fusion/congélation

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

Point d'éclair

Vitesse d'évaporation

Inflammabilité

Inflammabilité supérieure/inférieure ou limites d'explosion

Pression de vapeur Densité de vapeur Densité relative

Densité en vrac 1,29 g/cm3 (20℃)

Solubilités

Coefficient de partage : n-octanol-eau Température de combustion spontanée

Température de décomposition

Viscosité

Propriétés explosives Propriétés d'oxydation

Energie de combustion minimale

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Rincez abondamment la bouche avec de l'eau.

Substances à éviter

Produits de décomposition

dangereuse:

substances radioactives solides non combustibles

substances (liquides) générant des gaz inflammables au contact de l'eau (liquide)

Autres informations

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë

Toxicité cutanée aiguë

Toxicité aiguë

Génotoxicité in vitro

Mutagénicité:

Résultat :

Référence :

Carcinogénicité

Référence:

12. Informations écologiques

Ecotoxicité Toxicité au poisson Type de valeur limite : Espèces: Dose: Durée d'exposition : Référence : Toxicité à la daphnie et aux autres invertébrés aquatiques Type de valeur limite : Espèces: Dose: Durée d'exposition : Référence : Toxicité aux algues Type de valeur limite : Espèces: Dose: Durée d'exposition : Référence : Toxicité aux bactéries Type de valeur limite : Espèces: Dose: Durée d'exposition : Référence : Persistance et dégradabilité Stabilité dans l'eau Référence : Biodégrabilité Méthode: Résultat : Durée d'exposition : Référence : Demande biochimique en oxygène (DBO) Référence : Demande chimique en oxygène (DCO) Référence : Demande théorique en oxygène (DTO) Référence :

Rapport DBO/DBOT : Type de test :

Référence:

Coefficient de partage : n-octanol-eau

Référence :

13. Considérations de mise au rebut

Elimination / Produit : Mise au rebut des déchets conformément aux

réglementations locales, régionales et fédérales

applicables.

Code de déchets / Désignation des déchets (EWC / AVV) :

Emballage approprié:

Informations complémentaires :

14. Informations sur le transport

Numéro UN

Appellation d'expédition appropriée UN

Classes de risques de transport et risques annexes

Route et rail ADR/RID

Voie navigable ADN, ADNR

Air IATA, CAO, PAX

Code international de transport maritime des matières dangereuses (IMDG)

EmS

Groupe de conditionnement

Risques environnementaux

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et du code IBC

15. Informations réglementaires

Eléments d'étiquetage

Etiquetage GHS de la substance (conformément à la réglementation (CE) n°1272/2008, annexe VI)

Pictogrammes des risques :

Libellés de signalisation :

Déclarations de risque (expressions H) :
Déclarations de précaution (expressions P) :
Etiquetage CE (conformément à la directive 67/548/CEE) Symbole(s)
Phrase(s)-R Phrase(s)-S
N°EG: 200-522-0
Législation nationale

Classe de stockage VCI : 10-13

Risque d'accident majeur :

Classe de risques aquatiques : 1

Merkblatt BG-Chemie: Autres réglementations :

Réglementations/Législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement propres à la substance ou au mélange

Evaluation de la sûreté des produits chimiques

16. Autres informations

Texte intégral des expressions R pertinentes, déclarations de risques, expressions de sécurité et déclarations de précaution référencées dans les sections 2 à 15